

SIXIÈME JOUR

MÉDITATION DU MATIN

MARIE ET LE PRÊTRE

(MATER CHRISTI, ORA PRO NOBIS)

Mater Christi, ora pro nobis.

Il est temps de parler de la sainte Vierge. Une retraite ecclésiastique ne saurait se clore sans qu'un entretien au moins ne soit consacré au souvenir de Marie, l'amie et la protectrice née du prêtre. Nous méditerons, au début de cette dernière journée, sur les multiples ressemblances, sur la quasi identité qui existent entre la vocation de la Mère du Christ et la nôtre.

Mère du Christ! C'est le titre par excellence, celui qui résume tous les autres, celui d'où tous les autres découlent, comme les conséquences découlent d'un principe nettement formulé et sûr.

Quelques femmes dans l'histoire gardent l'aurore, parce que leur maternité glorieuse les a

placées au-dessus de la foule des mères. La mère de Platon ou de Socrate; la mère d'Alexandre ou de Napoléon; la mère de Raphaël, de Michel-Ange, ou de Dante; la mère de Bossuet, la mère de Lacordaire, la mère de Lamartine, la mère de Léon XIII! L'énumération se pourrait longtemps poursuivre.

Et dans cette élite, sur un sommet de beauté et de grandeur inaccessible même aux plus privilégiées, se tient la Mère du Christ, ... la Mère de Celui qui domine l'humanité tout entière, et de qui le nom fait depuis vingt siècles, et fera jusqu'à la fin des siècles, pâlir les noms les plus fameux!

Marie a eu pour destinée de donner Jésus-Christ au monde : *Mundo effudit Jesum Christum*, comme l'Église nous apprend à le dire dans la préface de la messe de *Beata*. Jésus-Christ aurait pu, absolument parlant, à la façon du premier Adam, apparaître à la vie, faire son entrée dans le monde *sine genealogia*, sans l'enfantement d'une mère; se montrer tout d'un coup aux foules, adulte, dans la plénitude de l'âge et des facultés de tout l'être, tel que dut se révéler soudainement à la création le père et le chef de notre race. Mais à supposer que cette manière de prendre possession de sa mission et de son œuvre, comportant un miracle trop signalé, ne convînt pas aux desseins de Dieu, il devenait nécessaire que le Christ fût en toutes choses semblable à nous, hormis le péché, eût

une Mère. Il fallait qu'une créature, pétrie de notre chair, fût l'instrument de la sagesse et de la puissance divine dans la merveille de l'Incarnation : *Mysterium absconditum a seculis et generationibus*, et prêtât au Verbe éternel son vêtement d'humanité.

Une autre que Marie, parmi les Juives ambitieuses d'être la Mère du Messie, quoique leur toute vulgaire ambition, bornée aux espérances d'ordre terrestre et national, n'entrevît pas la sublimité des réalités promises, une autre que Marie aurait pu servir de coopératrice au plan divin. Nous n'avons point à rechercher curieusement ce qui aurait pu être. Nous savons ce qui est : Marie, l'Éluë de Dieu, a été la Mère du Christ.

Eh bien! sans plus attendre, entre Marie et nous, voici un premier rapprochement.

Nous aussi, prêtres, nous avons pour caractéristique de notre vocation sacerdotale de donner Jésus-Christ au monde, de continuer à le donner, de prolonger et d'universaliser le don que la sainte Vierge en a fait la première.

Dans l'ensemble et le détail de nos vies, par toutes nos influences, notre ministère officiel, nos rencontres, notre langage, notre attitude, nos plus modestes relations, nous devons rayonner Jésus-Christ autour de nous, comme un cristal pénétré de soleil rayonne la lumière et la chaleur. Mais il y a plus. Le sacerdoce, nous l'avons dit, fait de nous surtout des « créateurs

d'Eucharistie ». C'est à la lettre qu'il est exact de dire de chaque prêtre célébrant la sainte messe : *Mundo effundit Jesum Christum*. Cela est si vrai, que dans l'hypothèse, absolument invraisemblable, mais enfin possible, où tous les prêtres à qui une ordination valide a conféré le droit de monter à l'autel viendraient à disparaître soudainement, il n'y aurait plus de présence réelle du Christ dans le monde.

Ce n'est donc point une hardiesse déplacée, mais une stricte exigence des choses telles qu'elles sont, que de comparer de ce premier chef, à la vocation de Marie, notre propre vocation. C'est la ressemblance d'ensemble. Venons maintenant aux rapprochements qui s'imposent entre ce qui fut pour Marie la condition et les conséquences de sa maternité surhumaine, et ce qui est pour nous la loi nécessaire de notre sacerdoce.

I

Marie, Mère du Christ, parce qu'elle devait être la Mère du Christ, a été complètement soustraite au mal, au péché. Longtemps cette croyance, qui s'appuyait aux plus solides raisons, aux textes les plus significatifs de l'Écriture, à la tradition presque universelle de l'Église, est demeurée cependant une opinion libre. De nos

jours elle est sortie de la pénombre où elle se cachait, pour entrer dans la lumière pleine et radieuse du dogme. C'est désormais un point défini de la foi catholique que Marie, exempte du péché originel, l'a été par là même de la plus légère faute actuelle : *Tota pulchra es*¹. Elle est par grâce ce que le Christ a été par nature : *Sanctus, innocens, impollutus, segregatus a peccatoribus*².

En sa qualité de membre de la famille humaine issue d'Adam, et tout entière soumise par une solidarité mystérieuse aux suites de la rébellion de ses premiers parents, Marie, comme n'importe quelle autre créature, devait subir la vieille et douloureuse contagion de la prévarication d'origine. Mais à cause de la sublimité de ses destins, au moment même où s'allumait pour elle la première étincelle de vie, avant qu'elle eût commencé d'exister, Dieu, d'une main vigilante et jalouse, a écarté le mal prêt à l'atteindre. Nous autres, par le saint baptême qui nous attend au lendemain de notre naissance, nous sommes guéris. Quelques rares, très rares privilégiés, comme le Précurseur, ont été, par une intervention plus prompte de la grâce, guéris dès avant leur naissance, mais enfin eux aussi guéris, parce qu'ils avaient eu le temps d'être compromis et souillés. Marie a été préservée radicalement. Ces deux mots

¹ Cant. iv, 7. — ² Hebr. vii, 26.

guéris et préservés marquent d'une façon très claire la différence entre elle et nous, le premier supposant la réalité du mal et de ses effets, le second laissant entendre que ni le mal ni ses effets ne se sont jamais produits.

Que les plus hautes, les plus impérieuses convenances voulussent qu'il en fût ainsi, il n'est pas besoin de le dire. Bossuet a sur ce point de magnifiques enseignements. La créature qui devait être le tabernacle du Verbe, le ciboire d'or de Dieu fait homme, ne devait pas, ne pouvait pas même un instant subir la loi commune du péché héréditaire : *Fons signatus, hortus conclusus* ¹, *sicut lilium inter spinas*. L'Écriture épuise par avance les plus gracieuses comparaisons pour annoncer cette merveille. Et l'Église, par la voix de son chef infaillible, Pie IX, de pieuse mémoire, résumant toutes les tendances et traditions du passé, déclare que la croyance à la Conception Immaculée de Marie, authentiquement contenue dans la révélation, est désormais un objet de foi. Et le monde catholique, d'un bout de l'univers à l'autre, chante à jamais : *Virgo sine labe originali concepta, ora pro nobis*.

Le prêtre, parce qu'il est prêtre, parce qu'il a pour mission de donner, lui aussi, Jésus-Christ au monde, parce qu'il est créateur d'Eucharistie, doit le plus possible se tenir à distance du péché. Il faut qu'en une certaine

¹ Cant. iv, 12.

mesure il soit dit de lui : *Segregatus a peccatoribus*. C'est là pour lui une obligation en quelque sorte professionnelle. Prêtre et pécheur sont deux mots qui ne vont pas ensemble, qui s'opposent l'un à l'autre comme deux contraires, deux antinomies irréductibles.

Certes, il n'est pas question, il ne saurait être question d'une préservation absolue de toute faute. Le prêtre, malgré la future dignité du sacerdoce auquel il est appelé, reste passible du péché originel, et par conséquent, tout le long de sa vie, des péchés actuels. Les plus saints parmi les élus du sanctuaire doivent s'attendre aux défaillances de la nature humaine, et prendre pour devise le touchant aveu du prince des Apôtres : *Homo peccator sum* ¹. Mais ce qui est demandé du prêtre, ce qui est exigible et exigé, c'est que par respect pour sa dignité sacerdotale il ait sincèrement horreur du péché, qu'il ne néglige rien pour s'y soustraire, et, s'il y est entraîné, qu'il se hâte par le sacrement de pénitence, ce second baptême, ce baptême laborieux, comme dit un Père de l'Église, de se rétablir dans la paix de sa conscience et l'amitié de Dieu. Au moins cela pour le prêtre ! ne jamais demeurer, le sachant et le voulant, sous la domination redoutable du mal.

Et si le péché grave, avec la grâce de Dieu, lui est épargné, il n'estimera pas que cela suf-

¹ Luc. v, 8.

fise. Car enfin c'est là un *minimum*, c'est une disposition et une situation, moralement parlant, toute négative. Ne pas être en état de péché mortel ne saurait suffire. Le prêtre doit manifestement viser à mieux, à la répression progressive soutenue et vaillante, même des fautes dites légères, à la poursuite généreuse des vertus que sa vocation comporte et qui font les saints. Soldat armé pour lutter contre le péché du monde, victime choisie pour effacer le péché du monde, comme le Christ qu'il représente, c'est en lui-même et sur son propre terrain qu'il doit commencer par combattre et par vaincre. Arrière les optimismes faciles, arrière les théories commodes d'après lesquelles une certaine correction habituelle suffit, arrière la dépression et l'abaissement systématique de l'idéal entrevu, sous prétexte que l'effort nécessaire pour y atteindre relève du conseil évangélique et point du précepte.

Qui dicit semel sufficit, perit, a écrit saint Augustin. Quelle courte parole et quelle richesse d'observations et de vérité!

Vouloir toujours plus et toujours mieux, c'est déjà le devoir des simples chrétiens; à combien plus juste titre le devoir du prêtre! S'il s'arrête paresseusement et de parti pris dans son essor, il est bien près de reculer et de déchoir.

Et quand bien même il se sentirait assuré contre ce danger; quand bien même il pourrait compter sur une sorte de fixité dans cette

fameuse correction dont il se vante, ne faudrait-il pas dire encore que par cela seul qu'il se refuse et se dérobe à la marche en avant du côté de la sainteté, il trahit le dessein de Dieu sur lui.

La devise des vrais prêtres, c'est l'humble et fière déclaration de saint Paul : *Ego non arbitror me comprehendisse*¹. Je sens, j'estime que je ne touche pas encore au but et qu'il y faut tendre.

II

Marie, Mère du Christ, au nom même de sa dignité incomparable de Mère du Christ, plus qu'aucune créature humaine ou angélique a été initiée au mystère de l'Incarnation et de la Rédemption, dont elle concourait à favoriser l'accomplissement. C'est une doctrine reçue parmi les théologiens que les lumières qui lui ont été départies sur ce sublime sujet ont dépassé celles des Apôtres, des docteurs, des saints quels qu'ils soient, réunis ensemble. Des grâces proportionnelles à sa vocation l'ont tout de suite placée, à cet égard, dans un rang exceptionnel. Elle a su le pourquoi et le comment de cette intervention du Verbe pour le salut des hommes, en face des exigences de la justice divine. Il convenait qu'elle ne fût point

¹ Philip. III, 13.

l'ouvrière inconsciente de l'événement prodigieux auquel elle était mêlée et associée directement. De même qu'elle est la première dans la gloire de la vision béatifique, plus haut que les anges et les archanges, les séraphins et les chérubins : *Fines attingens divinitatis*, dit saint Thomas, de même sur la terre elle a dépassé d'une distance incommensurable les âmes les plus privilégiées, l'âme d'un saint Paul ou d'un saint Thomas, l'âme d'un Augustin ou d'un Bossuet. La théologienne par excellence du Verbe incarné, c'a été Marie.

Et comment douter par ailleurs qu'à ces grâces de situation ne se soit jointe pour elle la science acquise? Comprendons donc qu'elle a vécu trente-trois années dans la société intime de Jésus, plus près de lui, plus baignée de ses merveilleux enseignements, qu'une Madeleine tandis qu'elle se tenait à ses pieds : *secus pedes ejus*. Madeleine n'est demeurée, à deux reprises, que peu d'instant en cette familière et touchante attitude. Marie y a consumé sa vie. Qui dira, qui comprendra ce que le Maître adoré a dû révéler à sa Mère de sa nature théandrique et de sa mission dans le monde? Lui qui déclarait à ses disciples qu'il leur faisait connaître tout ce que son Père lui avait appris : *Quæcumque audivi a Patre meo, nota feci vobis*¹, n'a pas dû laisser dans l'ignorance sa Mère

¹ Joan. xv, 15.

aimée. Sans doute la vision proprement dite n'a pas plus commencé sur terre pour Marie que pour les autres créatures, mais elle s'en est rapprochée plus que personne, et toutes les puissances de son être se sont employées à l'avancer vers la révélation finale.

On tire de certains textes de l'Évangile une objection contre cette science supérieure de Marie. C'est le cas de croire à la conciliation profonde de certaines contradictions apparentes. Il ne faut pas oublier que, dans la vie palpable et tangible de Jésus et de Marie, tout se passait, tout devait se passer sous le voile des conditions ordinaires. C'était le vestibule du temple, la partie ouverte au public; mais plus avant il y avait le Saint des saints, où ne pénétrait pas la foule. Et c'est là, dans cette intimité sacrée, que le Christ enseignait sa Mère; illuminant son âme de clartés toujours plus vives, l'initiant à une intelligence et une pénétration toujours plus souveraine du mystère caché aux générations et aux siècles : *Mysterium absconditum a sæculo et generationibus*.

Le prêtre, lui aussi, parce qu'il est prêtre, a pour premier devoir, doit tenir pour premier honneur de s'avancer toujours plus dans la connaissance de Jésus-Christ : *scire Jesum Christum*¹, a dit saint Paul. Manifestement la science du Christ s'impose à chacun de nous.

¹ I Cor. ii, 2.